20260115 InfoMigrants

https://www.infomigrants.net/fr/post/69212/retour-des-sanspapiers-en-algerie--lappel-du-president-tebboune-nentrainera-sans-doute-pas-de-retour-massif-des-jeunes

Actualités

Le président algérien Abdelmadjid Tebboune, en avril 2025. Crédit : AFP

Retour des sans-papiers en Algérie : l'appel du président Tebboune n'entraînera sans doute pas de "retour massif" des jeunes

Par Charlotte Boitiaux

Le président algérien appelle ses ressortissants en "situation irrégulière" et "précaires" à l'étranger à revenir en Algérie. Une annonce "symboliquement forte", explique la chercheuse Kinda Benyahia, spécialiste de l'Algérie, alors que la loi algérienne punit les ressortissants qui ont fui le pays. Mais "le crédit à accorder à ces déclarations doit rester mesuré", précise la spécialiste, car cet appel n'entraînera sans doute pas un "retour massif" des jeunes dans leur pays. Explications.

Dimanche 11 janvier, lors d'un Conseil des ministres auquel il assistait, le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, a annoncé la promulgation d'un décret visant à régulariser les migrants en "situation irrégulière" et "précaires" à l'étranger "n'ayant commis aucune infraction majeure dans les pays hôtes". Selon un communiqué officiel, ces migrants irréguliers "pourront rentrer sans crainte à Alger".

Sans crainte ? Car depuis depuis 2009, la loi algérienne prévoit des sanctions contre les Algériens qui ont fui le pays. "S'ils rentrent, ils ne risquent rien", promet le gouvernement algérien "à condition qu'ils s'engagent à ne pas récidiver", précise le document officiel. "Ces jeunes se trouvent aujourd'hui loin de leur patrie, de leurs proches et de leurs amis, souffrent de pauvreté extrême et de misère, et sont réduits à exécuter des tâches humiliantes, tandis que certains sont instrumentalisés contre leur pays", peut-on lire dans le communiqué.

Seuls les auteurs "de crimes de sang, de trafic de drogue et d'armes, ainsi que toute personne ayant collaboré avec des services de sécurité étrangers dans le but de porter atteinte à sa patrie" sont exclus de cette amnistie, conclut le communiqué.

"Crédit mesuré"

Pour la chercheuse Kinda Benyahia, spécialiste de l'Algérie à l'université Bordeaux-Montaigne, ce "geste de conciliation" à l'égard de ces jeunes Algériens constitue "une initiative symboliquement forte", explique-t-elle à InfoMigrants. "Cependant, le crédit à accorder à ces déclarations reste mesuré. Les modalités précises du décret annoncé, son champ d'application et son articulation avec la législation existante ne sont pas encore clairement établis."

A lire aussi
L'Algérie veut rapatrier les sept mineurs qui avaient filmé leur traversée jusqu'aux Baléares

Pourquoi cette main tendue de la présidence intervient-elle maintenant ? Pour la spécialiste, "il s'agit d'un message politique destiné à réaffirmer l'autorité de l'État et son souci de reprendre la main sur la question migratoire". L'annonce présidentielle peut aussi être interprétée "comme une tentative de préserver la cohésion et l'intégrité du pays, en renouant le lien avec une jeunesse perçue comme en rupture."

Selon Jeune Afrique, les procédures de régularisation se feront dans les consulats d'Algérie, et les personnes concernées se verront remettre de nouveaux passeports algériens.

Cette décision pourrait concerner des dizaines de milliers de jeunes, des "harragas", littéralement "brûleurs de frontières", qui ont fui leur pays via des réseaux de passeurs pour venir en Europe. Ces dernières années, les embarcations de fortune parties d'Algérie se sont remplies de jeunes voire même de familles entières. La route de la Méditerranée Algérie-Baléares est ainsi devenue en 2025 "la principale route de transit vers l'Espagne", affirme l'ONG Caminando Fronteras dans son rapport.

Selon l'agence européenne de protection des frontières Frontex, l'immigration irrégulière depuis l'Afrique du Nord à destination de l'Europe - et de l'Espagne - a même augmenté de 14 % en 2025 par rapport à l'année précédente. La majorité des départs (19 400) se font depuis l'Algérie, a précisé Frontex.

"Ces discours restent insuffisants en l'absence de mesures concrètes"

Cette migration s'accentue mais elle n'est pas nouvelle. En octobre 2021, Saïd Salhi, vice-président de la Ligue algérienne pour la défense des droits de l'Homme (LADDH) évoquait déjà des phénomènes de "harga [ou harraga] familiale inédite", qui trouvait racine dans la morosité économique plombant le pays depuis 2014 et la chute du cours du pétrole.

"Ces jeunes ont quitté l'Algérie au péril de leur vie dans l'espoir d'améliorer leurs conditions d'existence", explique encore la chercheuse Kinda Benyahia. "Leur projet migratoire repose avant tout sur la recherche d'un avenir économique et social plus stable".

Alors les jeunes Algériens seront-ils sensibles à cette main tendue par leur président ? Rien n'est moins sûr, avance-t-elle. "Si le président Tebboune affirme que la situation économique s'améliore en Algérie et que le pays est engagé dans une dynamique de développement, ces discours restent, pour beaucoup, insuffisants en l'absence de mesures concrètes."

Il est donc "peu probable" que les déclarations du président algérien "entraînent un retour massif". "Sans garanties tangibles, tant sur le plan juridique que sur le plan social et économique, cette jeunesse demeurera prudente et hésitante face à l'idée d'un retour durable en Algérie."

Tensions entre Paris et Alger sur les Algériens sous OQTF

Mais au-delà des frontières algériennes, les annonces de Tebboune pourraient-elle être perçues comme un geste d'apaisement par Paris, à l'heure où le dialogue entre les deux pays est tendu sur la question migratoire ? Sans doute, affirme la chercheuse, qui estime que ces "déclarations peuvent s'inscrire dans une réouverture du dialogue diplomatique" difficile depuis plusieurs années entre Paris et Alger.

La France accueille la plus importante communauté algérienne à l'étranger, "y compris une part non négligeable de personnes en situation irrégulière".

Les tensions "se cristallisent notamment autour des personnes faisant l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF), dans un contexte où Alger a longtemps été accusée par Paris de refuser ou de ralentir la délivrance des laissez-passer consulaires nécessaires aux expulsions", rappelle la chercheuse. "Cette situation a contribué à politiser la question migratoire et à en faire un levier diplomatique entre les deux États."

Depuis des années, Paris reproche en effet à Alger de ne plus délivrer ces laissez-passer consulaires, sésames indispensables pour procéder à l'éloignement des ressortissants sans-papiers - et sans passeports.

Les Algériens sous OQTF représentent le plus gros contingent de personnes dans les centres de rétention administrative (CRA) en France, en vue de leur expulsion. En 2024, l'association La Cimade rappelait que l'écrasante majorité des retenus étaient maghrébins : un peu plus de 5 000 Algériens, 1 900 Tunisiens et 1 700 Marocains étaient passés par des CRA cette année-là. Des chiffres loin devant les autres nationalités : 700 Roumains, 450 Albanais, 350 Guinéens, 300 Afghans ou encore 300 Ivoiriens.